



Les personnels des collèges, lycées et Lycées Professionnels du Rhône découvrent en ce moment la préparation de rentrée 2021 avec des coupes claires dans les heures, les moyens et les postes : dans tel lycée, ce sont 3 postes de Mathématiques qui devront être supprimés, dans tel autre un poste de CPE ... D'ailleurs 10,5 postes de CPE sont prévus d'être supprimés dans l'académie, et 27 établissements se voient enlever entre 0,5 et 1 poste, alors que nous voyons bien par la mobilisation des vies scolaires depuis octobre dernier qu'elles ont besoin de plus d'effectifs, et non de moins. Seuls 18 Équivalents Temps Plein d'enseignants sont créés pour 4 660 élèves attendus en plus et l'ouverture de 3 nouveaux établissements, ce qui fait une moyenne de 258 élèves par enseignant. Il va donc falloir prendre les moyens dans les établissements existants. Par contre, 82 ETP sont créés en heures supplémentaires qui vont venir s'ajouter aux charges de travail déjà pléthoriques.

Or les conditions de travail sont d'ores et déjà très dégradées dans les établissements cette année. Cela fait déjà des semaines et des mois pour les vies scolaires, que nombre d'établissements se mobilisent pour alerter et demander des moyens humains et matériels.

Les effets négatifs de la transformation de la voie professionnelle et de la loi Blanquer se font sentir, dans un contexte sanitaire qui pèse lourdement sur les équipes.

Pourtant les suppressions de postes s'accroissent, alors qu'il faudrait au contraire recruter pour accueillir l'augmentation démographique, et faire face aux nombreux mois de pertes d'heures de cours.

Des établissements sont allés chacun de leur côté au rectorat porter leurs revendications, et n'ont obtenu que des réponses très insuffisantes, voire des remises en cause de leur manière de travailler.

Nous voulons de vraies réponses, car entendre parler de budget contraint quand le ministre a rendu 412 millions en deux ans est indécent, et les personnels ne sont pas responsables de la dégradation du climat scolaire qui est directement lié à la casse de nos conditions de travail.

C'est pourquoi les syndicats FO, SNES, CGT, SNALC, SGEN, CNT et Sud du second degré du Rhône appellent les établissements à porter leurs revendications en rassemblement le mercredi 10 mars à 14h et demandent qu'ils soient reçus en audience par monsieur le recteur.